

• BIENVENUE À GARDONNE

Florian Garnaud - Plomberie - Sanitaire - Chauffage - 96 Avenue du Périgord - Tél : 07 85 80 96 68

• CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le 8 mai 2020, sera célébré le 75ème anniversaire de la Victoire de 1945 dans notre pays. Compte tenu de la crise sanitaire et du confinement, la cérémonie traditionnelle ne pourra se tenir. Cependant comme depuis le 8 mai 1945, il n'y a jamais eu d'interruption de l'hommage à nos morts pour la France, M. le Maire déposera une gerbe à 11H30 au monument aux morts. Vous êtes invités à un moment de recueillement chez vous bien sûr et à pavoiser aux couleurs tricolores le devant de votre maison.



• INSCRIPTIONS RENTRÉE 2020

Les familles désireuses d'inscrire leurs enfants à l'école publique de Gardonne pour la rentrée scolaire de septembre 2020 devront se présenter à la mairie de la commune de Gardonne afin de retirer un dossier d'inscription. Ce dossier est également téléchargeable en ligne sur le site www.gardonne.fr. Une fois que vous aurez pris contact avec la mairie, merci de contacter l'école par téléphone au 05.53.27.91.00 ou par mail E.gardonne@ac-bordeaux.fr. Seront inscrits à l'école, les enfants dont les familles seront nouvellement arrivées sur la commune et les enfants nés en 2017. Les enfants nés en 2018 ne seront admis que sous certaines conditions et dans la mesure des places disponibles (vous pouvez toutefois faire une pré inscription en mairie). Les enfants déjà inscrits à l'école en 2019-2020 n'ont pas besoin de s'inscrire à nouveau.

Merci de relayer cette information aux personnes que vous connaissez et qui seraient susceptibles d'être concernées.



• RESTOS DU COEUR

La campagne d'hiver des Restos du Cœur de Gardonne 2019-2020 est terminée. Nous avons accueilli 200 personnes et distribué 51 724 repas. Pour la campagne d'été 120 personnes sont inscrites à ce jour. La distribution reprendra le 24 Avril sous forme de colis préparés à l'avance. Ils seront remis aux bénéficiaires avec les précautions d'usage conformément aux directives gouvernementales.

Les bénévoles



• TRÈFLE GARDONNAIS

Projet musical de confinement Trèfle Gardonnais et collection Orchestre à la maison. Le trèfle Gardonnais nous informe des publications sur YouTube de deux vidéos complémentaires de partage musical à la maison, un partenariat entre l'Orchestre du Trèfle (vidéo intitulée "Tous musiciens avec le Trèfle Gardonnais") et la collection "Orchestre à la maison" que Christophe Rougier développe sur YouTube pendant ce confinement. Voici les liens YouTube :
- "Tous musiciens avec le Trèfle Gardonnais" : <https://youtu.be/WQBWRJw2K7Y>
- Orchestre à la maison n° 4 : <https://youtu.be/MEQ2nMccVQE>
Un moment de musique vivante sympathique.

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

Aucune animation jusqu'à nouvel ordre



La vie est comme une
bicyclette, il faut avancer
pour ne pas perdre
l'équilibre.

• ÉDITO DU MAIRE

Gardonnaises, Gardonnais,

Le 11 mai va débiter un processus de déconfinement progressif dans le Pays et dans notre commune sous réserves de l'état sanitaire au 7 mai. Vous le savez, il va falloir redoubler de prudence pendant cette période sur laquelle je ne m'étendrai pas davantage, les médias s'en chargeant suffisamment. Pour votre protection, des masques vont vous être offerts par la Collectivité, 2 masques par personne en tissu lavable aux normes AFNOR. Il vous suffira de venir les récupérer à la Mairie les 16 et 17 mai, aux heures précisées sur le bon de retrait inséré dans ce Lien.

Tous les commerçants vont reprendre peu à peu leurs activités, le marché dominical n'a jamais cessé, aussi réservez leur autant que possible vos achats car ils sont toujours présents à nos côtés et nous rendent bien des services.

La Poste, rouverte depuis le 29 avril les mercredi après-midi et jeudi matin est également à votre service. La collecte des déchets verts a repris son ramassage normal également depuis le 29 avril.

L'école va rouvrir le 12 mai avec une organisation complexe à mettre en place. En relation étroite avec les enseignants, les agents communaux et les élus nous travaillons sur l'accueil des enfants de manière optimale. Les parents seront informés par mail des décisions communes, sachant que «le risque zéro» n'existe pas dans le domaine d'une pandémie, et que les enfants sont appelés à fréquenter d'autres lieux que l'école publique au-delà du 11 mai.

Les agents techniques et les secrétaires de Mairie, qui ont toujours été présents durant ces presque 2 mois de confinement, reprendront des semaines complètes.

La demande faite dans le Lien du mois dernier au sujet du bon sens citoyen a été suivie par plusieurs d'entre vous et je les en remercie. Un petit nettoyage devant votre habitation, une tonte extérieur clôture, sont des «petits riens» mais nécessaires à la vie de la collectivité en ces temps difficiles.

Je vous parlais le mois dernier d'une crise économique sans précédent qui se profile bien au-delà du déconfinement. Le Conseil Municipal va devoir, lui aussi, faire des choix extrêmement difficiles devant les charges à venir. Il ne sera dépensé que des sommes indispensables à la vie courante de la Commune, et ce jusqu'à nouvel ordre car nous ne savons pas le temps que durera cette récession.

Aucunes manifestations ne seront autorisées jusqu'au 31 juillet, ni fête patronale, ni repas... L'ouverture du Centre de Loisirs, celles de la piscine ou du camping seront étudiées dès que nous serons en possession des éléments nous le permettant.

Pour terminer cet édit que j'aurais souhaité plus réjouissant je vous réitère ma demande de bien respecter les gestes barrières dans tous les endroits publics.

Continuez à prendre bien soin de vous, votre Maire, Pascal DELTEIL .

Le mercredi 4 mars à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

- Comptes administratifs 2019 présentés par Monsieur le Maire :

- Budget principal

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de 201 209,86 € et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	236 114,30 €
Part affecté à l'investissement :	- 108 465,64 €
Résultat de l'exercice :	73 561,20 €
Total :	201 209,86 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- La somme de 147 384,72 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068

- La somme de 146 962,70 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif

- La somme de 53 825,14 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

- Budget annexe locaux commerciaux

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de 71 071,62 € et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	67 449,63 €
Part affecté à l'investissement :	- 15 958,93 €
Résultat de l'exercice :	19 580,92 €
Total :	71 071,62 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- La somme de 41 536,44 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068

- La somme de 41 536,44 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif

- La somme de 29 535,18 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

- Budget annexe adduction d'eau

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de 105 439,66 € et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	235 391,45 €
Part affecté à l'investissement :	- 151 741,80 €
Résultat de l'exercice :	21 790,01 €
Total :	105 439,66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- La somme de 28 377,86 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068

- La somme de 28 377,86 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif

- La somme de 77 061,80 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

- Budget annexe assainissement

Le résultat de clôture de l'exercice de la section de fonctionnement s'élève à la somme de 45 921, 93 € et se détaille comme suit :

Résultat de fonctionnement antérieur :	1 585, 61 €
Part affecté à l'investissement :	
Résultat de l'exercice :	44 336, 32 €
Total :	45 921, 93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que :

- La somme de 42 084,71 € sera affectée au financement du déficit d'investissement, compte 1068

- La somme de 42 084,71 € sera inscrite en déficit d'investissement reporté à la ligne 001 du budget primitif

- La somme de 3 837,22 € sera reprise en report à nouveau excédentaire à la ligne codifiée 002 du budget primitif

Monsieur le Maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de délibérer sur la gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes.

Monsieur Jean-Christophe BOUSQUET demande aux conseillers de se prononcer. A l'unanimité, les comptes administratifs sont adoptés.

- Comptes de gestion 2019 :

Les comptes de gestion 2019 établis par Madame le Perceprice sont entérinés, étant en tous points identiques aux comptes administratifs présentés.

- Point travaux locaux tertiaires 22, rue de l'ancien foirail :

Le branchement électrique va être fait très prochainement.

Seul le nettoyage reste à faire avant l'achèvement des travaux.

- Remboursement sinistre du 18/01/2018 :

Le Conseil Municipal accepte l'indemnité définitive d'un montant de 302,40 € proposée par l'assureur de la commune pour le sinistre du 18/01/2018 ayant pour objet : dégâts sur potelet et panneau de signalisation.

- Tour de rôle pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 :

de 8 h 00 à 10 h 00 - M. BAËZA, M. GAUTHIER et M. ROSET

de 10 h 00 à 12 h 00 - M. BOUSQUET, M. LAFONT et Mme BARA

de 12 h 00 à 14 h 00 - Mme BEDUBOURG, M. DELAGE et Mme REY

de 14 h 00 à 16 h 00 - Mme LALIZOU, Mme ROTH et M. DELTEIL

de 16 h 00 à 18 h 00 - Mme TOURENNE, Mme FEYTOUT et M. BERNARD

Prochain conseil dès que cela sera possible



• VEILLE SANITAIRE

Depuis le début du confinement un registre de veille sanitaire est ouvert à la Mairie dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Actuellement, plusieurs personnes s'y sont inscrites, et sont appelées régulièrement par le Maire ou ses conseillères afin de garder le contact, et de s'informer que tout va bien.

Mme TOURENNE et Mme FEYTOUT ont de plus recherché les numéros de Gardonnais ne s'étant pas inscrits sur cette liste afin d'avoir des nouvelles du plus grand nombre d'entre vous.

Hélas, l'annuaire de la Poste n'existant plus, beaucoup de ces numéros sont erronés ou sont remplacés par des numéros de téléphones mobiles dont nous n'avons pas connaissance.

Aussi, si vous souhaitez recevoir ces appels réguliers et nous faire part de vos besoins ou de vos questions, n'hésitez pas à venir compléter notre registre .

Il vous suffit d'appeler à la Mairie pour donner vos coordonnées afin d'être inscrit sur la liste. Nous rappelons que ce registre est dédié en priorité aux personnes âgées de plus de 65 ans, ou en situation de handicap, ou encore en situation de vulnérabilité.

Au travers de ces petits coups de fil, il est apparu que les Gardonnais sont solidaires en prenant des nouvelles régulières de leurs voisins, et nous les en remercions.

Merci et prenez bien soin de vous. Téléphone Mairie : 05 53 23 50 70